



Fiche de poste Moniteur (-trice) de sociologie

Cadre de la mission

Les moniteurs du département de sociologie ont pour objectif de favoriser l'intégration des étudiants au sein de l'Université, de favoriser le bon déroulement des études des élèves suivant un cursus de sociologie et de contribuer par tout moyen pédagogique adapté à la réussite des étudiants du département.

Les moniteurs sont encadrés par les enseignants du département, référents du monitorat.

Missions principales

Les moniteurs ont pour missions :

- l'accueil des étudiants, notamment de Licence
- l'accompagnement des étudiants les sollicitant tant sur des questions théoriques, de cours, relatives aux enseignements ; que sur des questions relatives à l'organisation des études ou toute difficulté rencontrée par les étudiants
- l'organisation de temps visant à faire connaître le monitorat et son accès
- l'organisation de temps de travail et d'ateliers pédagogiques, sous toute forme pertinente pour favoriser les apprentissages
- la gestion du bureau des moniteurs, du fonds documentaire et du matériel du monitorat
- le lien entre les enseignants, l'administration et les étudiants

Activités et contraintes

Les missions du monitorat induisent :

- une présence et la tenue de permanences régulières
- la bonne maîtrise des contenus des enseignements
- la tenue de fichiers de suivi et la réalisation du reporting d'activités

Compétences et qualités attendues

- sens de l'accueil
- capacité d'écoute et d'empathie
- maîtrise des connaissances théoriques sociologiques
- capacités de transmission et pédagogie
- disponibilité
- rigueur et organisation
- qualité rédactionnelle
- aisance à l'oral

